SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Peintre automobile)

Entraînement professionnel - CAP peintre automobile [85946d8d3f31]

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Peintre automobile, veuillez visiter : cappeintreautomobile.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP peintre automobile

Sujet blanc professionnel — CAP Peintre automobile : intervention sur élément et préparation/application des peintures

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Sujet d'entraînement original — niveau CAP. Les deux études sont indépendantes et reposent exclusivement sur les documents de ce sujet. Les entreprises, véhicules, produits, références, observations, consignes internes et valeurs chiffrées présentés sont fictifs et pédagogiques. Les consignes de produits de ce sujet ne sont pas des prescriptions réelles de fabricant, des normes ni des valeurs réglementaires.

Répondez à toutes les questions en vous appuyant sur les documents et en utilisant le vocabulaire professionnel de la peinture automobile. Les réponses écrites doivent être lisibles et justifiées lorsque cela est demandé. Pour les calculs, indiquez la formule, les unités et le résultat. Une calculatrice simple peut être utilisée, mais elle n'est pas indispensable. Aucun matériel d'atelier n'est nécessaire : le sujet évalue l'analyse et la préparation écrites, et ne remplace pas la réalisation pratique.

Les questions E1-Q1 à E1-Q6 portent sur l'étude professionnelle 1. Les questions E2-Q1 à E2-Q8 portent sur l'étude professionnelle 2. Les limites d'acceptation et consignes propres aux cas sont des conventions internes fictives à appliquer uniquement dans le cadre du sujet.

Document D1 — Étude 1 — Ordre de réparation et relevé initial du véhicule

Atelier pédagogique fictif : Carrosserie des Tilleuls. Le véhicule V-18 est un véhicule léger gris clair. Le client demande la remise en état esthétique du coin arrière droit du pare-chocs, sans remplacement de l'élément. L'ordre de réparation interne porte la référence OR-218 et prévoit une intervention sur le pare-chocs uniquement.

Le pare-chocs est identifié, dans le dossier fictif de ce cas, comme étant en polypropylène (PP), un matériau thermoplastique. La zone détériorée présente une fissure de 45 mm sur le retour inférieur. Les deux points de fixation proches de la fissure sont présents et ne sont pas déformés. Le relevé visuel signale des traces de frottement et une petite dépression adjacente. Aucune pièce détachée n'est mentionnée dans la demande. Le véhicule peut rester dans l'atelier pendant deux jours ouvrés.

Lors de l'examen initial, la zone est sèche. Aucune contamination particulière n'est relevée au-delà des salissures de surface. Le support de préparation indique que l'état du support doit être réévalué après nettoyage et avant toute décision définitive. La présence d'une fissure ne suffit donc pas, à elle seule, à conclure que la réparation est possible : il faut également vérifier l'étendue du dommage, l'état des fixations, l'accès à la zone et la compatibilité de la méthode retenue avec le matériau.

Consigne interne fictive de l’atelier pour ce cas : une réparation peut être envisagée si l’examen complémentaire confirme que la zone reste accessible, que les fixations sont saines et que le dommage ne s’étend pas au-delà de la zone décrite. Le dossier technique fictif D2 autorise, sous réserve de ces contrôles, l’étude d’une méthode de réparation par collage avec un système déclaré compatible avec le PP. Aucune valeur de dosage, température, durée ou geste d’application n’est fournie dans ce sujet : il n’est pas demandé d’en inventer.

La fiche de travail comporte une rubrique de compte rendu destinée au responsable d’atelier : éléments identifiés, méthode envisagée, contrôles à réaliser, anomalies constatées et décision à faire confirmer en cas de doute. Les pièces déposées, si une dépose est ensuite décidée par l’équipe habilitée, doivent être identifiées et protégées contre les chocs et les rayures. La zone de travail doit rester rangée ; les déchets sont séparés selon les consignes de tri de l’établissement. Les informations de sécurité propres aux produits réellement utilisés sont consultées sur leurs documents appropriés avant toute activité réelle. Dans ce sujet écrit, aucun produit réel n’est manipulé.

Document D2 — Étude 1 — Extrait de dossier technique et critères de contrôle fictifs

Document interne pédagogique, créé pour le cas OR-218. Ce document n’est pas une fiche fabricant et ne prétend pas définir une méthode réelle de réparation.

Le dossier fictif indique qu’un système de réparation par collage peut être étudié pour le pare-chocs en PP décrit dans D1, à condition de confirmer la compatibilité du système avec le support et de suivre les instructions du produit réellement sélectionné dans une situation professionnelle. La réparation est à reporter et à signaler au responsable si la fissure se prolonge, si un point de fixation est endommagé, si la zone n’est pas accessible ou si le matériau ne peut pas être identifié avec suffisamment de certitude. Le dossier ne donne aucune autorisation de choisir un produit sur la seule base de son apparence ou de sa disponibilité.

Pour préparer l’intervention sur le papier, le candidat doit pouvoir distinguer : les informations déjà collectées, celles à confirmer, la méthode seulement envisagée, les protections et mesures d’organisation à prévoir, ainsi que les contrôles finaux. La protection du véhicule et des surfaces voisines, le maintien d’un poste ordonné et la consultation des informations de sécurité des produits réellement employés sont des points à intégrer dans une préparation professionnelle. Toute anomalie dépassant les limites du dossier doit être communiquée au responsable avant de poursuivre.

Critères de contrôle internes fictifs retenus uniquement pour l’exercice : après réparation, la zone doit être stable lors d’un contrôle visuel et tactile prudent ; le contour doit rester régulier par rapport à la forme voisine ; aucune fissure prolongée ni fixation détériorée ne doit être observée ; l’état de surface doit permettre la préparation des fonds. Pour le contrôle de profil dans ce cas, une différence supérieure à 1 mm par rapport au profil de référence fourni lors d’une situation réelle serait signalée au responsable. Cette valeur de 1 mm est une convention pédagogique interne au cas et non une tolérance réglementaire ou une prescription constructeur. Si une anomalie est constatée, elle est décrite et transmise ; le candidat ne doit pas déclarer conforme une zone qui échoue à un critère.

Les réponses attendues dans l’étude ne consistent pas à exécuter une réparation en atelier ni à inventer une séquence détaillée de gestes. Elles consistent à exploiter les données du dossier, à justifier une méthode envisageable, à relever les vérifications nécessaires et à décrire les critères de contrôle et de communication.

Document D3 — Étude 2 — Ordre de réparation, repérage de teinte et surface à traiter

Atelier pédagogique fictif : Atelier du Parc. Une porte arrière droite du véhicule V-42 a reçu une réparation de fond déjà préparée et contrôlée par l'équipe. La demande porte sur l'application d'une base métallisée et d'un vernis brillant, puis sur le contrôle de l'aspect. Le code couleur relevé dans le dossier du véhicule est **PA-47**. Ce code et les variantes ci-dessous sont entièrement fictifs.

Deux plaquettes fictives ont été comparées à la teinte du véhicule sous l'éclairage de contrôle de l'atelier. La plaquette A présente une nuance plus verte et plus sombre que la zone de référence. La plaquette B est jugée la plus proche de la teinte du véhicule lors de cette comparaison. Pour le cas, la variante retenue est donc la variante B du code PA-47. La comparaison visuelle donnée ici est une observation fournie : aucune photo, plaquette physique ou observation réelle n'est nécessaire pour répondre.

La zone de porte à recouvrir est assimilée, pour les calculs seulement, à un rectangle de longueur 0,80 m et de largeur 0,45 m. Cette approximation est une donnée fictive du sujet ; elle ne représente pas la géométrie exacte d'une porte. La quantité de base à préparer doit inclure deux couches et une réserve de 20 % pour les pertes prévues dans ce cas. La consommation interne pédagogique retenue est de 130 g de base prête à l'emploi par mètre carré et par couche. Cette consommation et la réserve sont des consignes internes fictives, et non des valeurs générales de peinture automobile.

La fiche de préparation indique que la quantité calculée correspond à la masse totale de base prête à l'emploi à préparer. Pour ce calcul, les pourcentages de la formule de la variante B s'appliquent directement à cette masse totale. Aucun diluant additionnel n'est à calculer dans le présent exercice. Les valeurs sont des masses en grammes ; les pourcentages sont des parts en masse.

Document D4 — Étude 2 — Formule fictive, observations d'application et repères de correction

Fiche interne pédagogique fictive de l'Atelier du Parc. Elle est créée uniquement pour les calculs et l'analyse de ce sujet ; elle ne constitue pas une instruction de fabricant.

Formule de base métallisée, variante B, code PA-47 : composant A : 62 % ; composant B : 24 % ; composant C : 10 % ; composant D : 4 %. La somme des composants constitue 100 % de la masse totale de base prête à l'emploi. La fiche de cas prévoit une application de deux couches de base. Le vernis brillant est prévu ensuite, mais aucune quantité de vernis n'est demandée.

Relevé fictif après application : la teinte générale est proche de celle de la zone de référence ; un léger nuage sombre est visible dans une partie de la zone métallisée ; une poussière est observée dans le vernis ; une coulure est observée près du bord inférieur ; la brillance générale est satisfaisante hors de la zone de coulure. Aucun défaut n'est signalé sur les bords masqués. Ces observations sont fournies comme données du cas et ne supposent aucune observation réelle du candidat.

Table de correspondance interne fictive pour l'exercice : un nuage ou marbrage de la base conduit à vérifier l'uniformité de l'application et la nuance, puis à proposer une reprise adaptée à la base selon la procédure de l'atelier ; une poussière localisée dans le vernis peut conduire, si l'état du film le permet et si la procédure de l'atelier l'autorise, à une rectification de surface puis à un polissage ou un lustrage ; une coulure dans le vernis nécessite une évaluation de son état avant de choisir une correction, qui peut inclure une rectification adaptée suivie d'une finition. Cette table ne fixe ni grain d'abrasif, ni vitesse, ni pression, ni durée. Ces paramètres ne doivent pas être inventés.

Pour le compte rendu, distinguer le défaut observé, la zone concernée, le contrôle complémentaire utile et la correction envisagée. Une correction n’est pas déclarée réalisée tant qu’elle n’a pas été effectuée et contrôlée. Si un défaut ne peut pas être corrigé dans les limites de la procédure connue, il doit être signalé au responsable. Le respect des consignes de sécurité et des informations propres aux produits demeure nécessaire dans une intervention réelle ; le présent sujet est exclusivement écrit.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 40 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Analyser et préparer la remise en état d’un pare-chocs en PP

E1-Q1 · 2 point(s)

À partir de D1, relevez le matériau du pare-chocs et les deux caractéristiques du dommage ou de son environnement qui sont nécessaires pour évaluer si la réparation peut être envisagée.

Ressources : D1

E1-Q2 · 2 point(s)

En vous appuyant sur D1 et D2, indiquez la méthode de réparation qui peut être étudiée dans ce cas et une condition de dossier qui imposerait de suspendre la décision et d’alerter le responsable.

Ressources : D1, D2

E1-Q3 · 4 point(s)

Rédigez une préparation écrite de l’intervention en quatre étapes ordonnées : vérification avant décision, protection et organisation du poste, prise en compte des informations de sécurité, puis contrôles à prévoir après réparation. Ne décrivez pas de gestes détaillés ni de paramètres absents des documents.

Ressources : D1, D2

E1-Q4 · 3 point(s)

Citez trois informations de D1 ou D2 à inscrire ou à confirmer dans le compte rendu avant de conclure sur la conformité de l’intervention.

Ressources : D1, D2

E1-Q5 · 2 point(s)

Le contrôle fictif révèle que la fissure s’est prolongée et qu’un point de fixation est détérioré. Au regard de D2, quelle décision prenez-vous et à qui transmettez-vous l’anomalie ?

Ressources : D2

E1-Q6 · 3 point(s)

Expliquez en quoi le contrôle du profil et de l’état de surface intervient dans la décision de poursuivre vers la préparation des fonds. Dans votre réponse, distinguez les critères fournis dans D2 de la valeur de 1 mm, qui est une convention fictive du cas.

Ressources : D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Calculer une préparation de teinte et analyser la qualité d’application

E2-Q1 · 2 point(s)

Quel code couleur et quelle variante devez-vous retenir pour le cas V-42 ? Justifiez votre choix à partir des informations de comparaison de D3.

Ressources : D3

E2-Q2 · 2 point(s)

Calculez, en m², la surface rectangulaire approximative à traiter. Écrivez la formule avec les unités, en utilisant la longueur et la largeur données dans D3.

Ressources : D3

E2-Q3 · 3 point(s)

Calculez la masse totale de base prête à l’emploi à préparer pour deux couches, en appliquant la consommation de D3 puis la réserve de 20 %. Présentez les étapes et donnez le résultat en grammes.

Ressources : D3

E2-Q4 · 4 point(s)

À partir de la masse totale obtenue à la question E2-Q3 et de la formule de D4, calculez la masse de chacun des composants A, B, C et D. Donnez quatre résultats en grammes et vérifiez que leur somme correspond à la masse totale préparée.

Ressources : D3, D4

E2-Q5 · 3 point(s)

Rédigez trois contrôles ou points de préparation à effectuer avant l’application, en vous limitant aux informations disponibles dans D3 et D4. Ne proposez pas de réglage chiffré absent du dossier.

Ressources : D3, D4

E2-Q6 · 3 point(s)

Dans le relevé de D4, identifiez les trois défauts d’application ou d’aspect observés et indiquez pour chacun s’il concerne la base ou le vernis.

Ressources : D4

E2-Q7 · 4 point(s)

Pour chacun des trois défauts relevés dans D4, proposez une orientation de correction compatible avec la table interne du document. Précisez pour quel défaut une évaluation préalable de l’état du film est explicitement nécessaire.

Ressources : D4

E2-Q8 · 3 point(s)

Rédigez un compte rendu professionnel de trois phrases maximum au responsable : mentionnez le code et la variante retenus, les défauts constatés et la nécessité de contrôler les corrections avant de déclarer l’application conforme.

Ressources : D3, D4

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- CAP - Peintre automobile
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Peintre automobile

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Peintre automobile, classés par épreuve et par année :
cappeintreautomobile.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Peintre automobile reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
cappeintreautomobile.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.